



PREFET D'EURE ET LOIR

Direction régionale des  
entreprises, de la concurrence,  
de la consommation,  
du travail et de l'emploi  
Région Centre-Val  
de Loire  
Unité  
Départementale  
D'Eure et Loir

RECEPISSÉ DE DECLARATION  
D'UN ORGANISME DE SERVICES A LA PERSONNE  
N°SAP/488526401

et formulée conformément à l'article L 7232-1-1 du code du travail

Vu la loi n° 2010-853 du 23 juillet 2010 relative aux réseaux consulaires, au commerce, à l'artisanat et aux services,

Vu les décrets n° 2011-1132 et n° 2011-1133 du 20 septembre 2011 modifiant certaines dispositions du code du travail relatives au chèque emploi-service universel et aux services à la personne,

Vu l'arrêté préfectoral du Préfet d'Eure et Loir du 1<sup>er</sup> mars 2013 portant délégation de signature à Monsieur le directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi,

Vu l'arrêté du 1<sup>er</sup> mars 2013 portant subdélégation de signature du directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi à Monsieur le directeur de l'unité départementale de la Direccte d'Eure et Loir,

Le Préfet d'Eure et Loir, Chevalier de la Légion d'Honneur et de l'Ordre National du Mérite, et par délégation, le Directeur du Travail responsable de l'Unité Départementale d'Eure et Loir de la Direccte Centre-Val de Loire,

C O N S T A T E :

Qu'en application des dispositions du code du travail susvisées, une déclaration d'activité de services à la personne a été déposée auprès de l'Unité Départementale d'Eure et Loir de la Direccte Centre-Val de Loire par :

**La Sarl « AVI INFORMATIQUE SERVICES »**  
9 grande rue  
28700 SAINT LEGER DES AUBES

Siret : 48852640100010

Distribution régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Dreccfe) Unité Départementale d'Urbaine et Loir, 13 rue du D. Haye à Chartres (28000) Tél 02 37 18 79 00



Pour le profit et la délégation du directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de la région Centre-Val de Loire, des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de la région Centre-Val de Loire, le directeur de l'Unité Départementale d'Eure et Loir,

PATRICK MARCHANT

Fait à Chartres, le 21 avril 2016

Le présent recépissé sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture d'Eure et Loir.

- exercice des activités autres que celles déclarées dans la déclaration.

- cessation de rembourrir les conditions ou de respecter les obligations mentionnées aux 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> de l'article R. 7232-19 ou qui méconnaît, de façon répétée, après mise en demeure par le préfet restée sans effet, les obligations définies à l'article R. 7232-21 (états trimestriels d'activité, tableau statistique annuel et bilan qualité/quantité de l'activité exercée au titre de l'année écoulée avant la fin du premier semestre de l'année en cours), perd le bénéfice des dispositions de l'article L. 7233-2 et des dispositions de l'article L. 241-10 du code de la sécurité sociale.

La présente déclaration pourra être retirée si l'organisme agréé :

1. Outre modification concernant la structure (transfert de siège social, ouverture d'une nouvelle implantation...) ou les activités exercées déclares dévra, sous peine de retrait de déclaration, faire l'objet d'une déclaration modificative auprès de l'Unité territoriale d'Eure et Loir de la Direction Centre.

Ces activités exercées par le déclarant, sous réserve d'être exercées à titre exclusif, ouvrent droit au bénéfice des dispositions des articles L 7233-2 du code du travail et l'article L 241-10 du code de la sécurité sociale.

- Assistance information et internet à domicile.

Les activités déclarées sont les suivantes :

La SASH « AVI INFORMATION SERVICES » exerce son activité selon le mode prestataire.

Apres examen du dossier, celle demandée a été consultée pour lui présenter une offre de déclaration d'activité de services à la personne à établir au nom de la SARL « AVI INFOMATIQUE SERVICES » (représentée par son gérant Monsieur Yves BARGAIN).